

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 963 299 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:

13.03.2002 Bulletin 2002/11

(51) Int Cl.7: **B43K 29/00**, B43K 5/00

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/IB97/01593

(21) Numéro de dépôt: **97950350.5**

(87) Numéro de publication internationale:
WO 98/28156 (02.07.1998 Gazette 1998/26)

(22) Date de dépôt: **22.12.1997**

(54) **INSTRUMENT D'ECRITURE, NOTAMMENT UN STYLO**

SCHREIBGERÄT

WRITING IMPLEMENT, IN PARTICULAR A PEN

(84) Etats contractants désignés:

AT BE CH DE DK ES FR GB GR IT LI LU NL PT SE

(74) Mandataire: **Cronin, Brian Harold John et al**
c/o Griffes Consulting S.A.,
81, route de Florissant
1206 Genève (CH)

(30) Priorité: **23.12.1996 FR 9616157**

(43) Date de publication de la demande:
15.12.1999 Bulletin 1999/50

(56) Documents cités:

EP-A- 0 529 167

CH-A- 609 517

FR-A- 704 214

FR-A- 1 546 495

GB-A- 2 004 096

US-A- 2 237 883

US-A- 4 217 712

(73) Titulaire: **De Grisogono S.A.**
1204 Genève (CH)

(72) Inventeur: **RUCHONNET, Jean-François**
F-74140 Machilly (FR)

EP 0 963 299 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] La présente invention se rapporte à un instrument d'écriture, notamment un stylo comprenant un carter.

[0002] Il existe différents moyens pour conférer au carter d'un stylo, notamment un stylo de luxe, un aspect original et plaisant, destiné à le distinguer d'un stylo banal. Cet aspect original peut être obtenu par les matières utilisées, les formes, la finition de surface, les effets décoratifs, voire des éléments ajoutés.

[0003] Dans la recherche décorative destinée aux stylos, on a déjà proposé, dans le brevet EP-A1-0 469 388, un instrument d'écriture comportant à son extrémité un organe mobile qui se déplace lorsqu'un organe d'actionnement du stylo est actionné, et s'écarte comme les pétales d'une fleur, faisant apparaître un élément décoratif fixe sous-jacent.

[0004] Il existe bien d'autres propositions pour donner un aspect décoratif particulier à un stylo, et on peut citer par exemple le brevet FR-A-1 309 159 ou le brevet US-A-4,658,523. Il faut cependant constater que la forme fonctionnelle cylindrique de cet instrument limite fortement la liberté des créateurs, de sorte que les solutions originales dans ce domaine ne sont pas nombreuses ou conduisent à des solutions fantaisistes, telles que celles proposées dans les documents susmentionnés, solutions qui ne répondent pas à ce que l'on attend d'un stylo de luxe notamment, dont les acheteurs peuvent être sensibles à la fantaisie, à condition qu'elle flatte l'image que cet objet peut refléter de leur goût.

[0005] On a déjà proposé d'adjoindre un élément décoratif mobile à l'intérieur d'un logement ménagé à l'extrémité d'un stylo dans le brevet US 4,217,712, qui correspond au préambule de la revendication 1. Force est de constater que pour atteindre cet objectif, il a été nécessaire de dénaturer la forme ergonomique du stylo qui est généralement cylindrique avec parfois une zone annulaire de préhension concave. Ce document spécifie d'ailleurs que c'est en donnant une forme conique au corps du stylo qu'il a été possible d'augmenter la surface de son extrémité et d'y incorporer un élément décoratif dans un logement fermé par une paroi transparente. De plus, l'élément décoratif est formé par une bille dont le mouvement est totalement libre dans le logement. Il est évident qu'un tel instrument d'écriture, dont le corps est un cône, est un objet de fantaisie sans aucun rapport avec les stylos de luxe qui doivent avant tout répondre aux exigences ergonomiques, ce qui n'est évidemment pas le cas de la forme conique.

[0006] US-A-2 237 883 décrit un dispositif décoratif destiné à se fixer sur l'extrémité d'un crayon, par exemple au moyen d'un bouchon, ce dispositif comportant une capsule transparente creuse généralement cylindrique contenant un objet flottant librement dans de l'huile, cette capsule laissant apparaître cet objet et une bulle dans des configurations différentes selon l'orientation du crayon.

[0007] On a déjà proposé dans le brevet FR 704 214 et dans le brevet GB-2 004 096 de réunir une montre et un stylo en un seul objet en fixant une montre miniature à l'extrémité du capuchon d'un stylo, ou sur l'extrémité agrandie d'un stylo. Cette combinaison de deux objets différents sur un support commun vise essentiellement un but utilitaire.

[0008] Une montre comportant un logement situé à l'intérieur de sa boîte dans laquelle un élément décoratif est susceptible de se déplacer dans tous les sens parallèlement à lui-même a été décrite dans le brevet CH 609 517.

[0009] Il ressort de ce qui précède que l'on a déjà associé un élément mobile dans un logement ménagé à une extrémité d'un stylo et visible à travers une paroi transparente de ce logement, formant la grande base d'un corps conique. On a proposé de miniaturiser une montre pour lui permettre de s'adapter à l'extrémité d'un stylo et on a ménagé un logement à l'intérieur d'une boîte de montre dans laquelle des éléments décoratifs sont susceptibles de se déplacer parallèlement à eux-mêmes.

[0010] Selon le brevet US 4,217,712 susmentionné, on a modifié la forme générale du corps du stylo pour lui donner un aspect de cône. La pointe fait office de pointe d'écriture et la base est aménagée pour contenir un objet décoratif mobile.

[0011] Dans le brevet CH 609 517 susmentionné, relatif à une montre, on a réservé un espace correspondant au cadran ou autour du cadran pour y ménager un logement destiné à recevoir des éléments décoratifs mobiles. Il est bien évident que l'enseignement provenant de ce document CH 609 517 n'est en aucun cas transposable à un stylo dont les dimensions, et en particulier le diamètre du corps cylindrique, sont limités par des contraintes ergonomiques, ce qui n'est pas le cas pour une montre, tout au moins dans la même mesure, de sorte qu'il est non seulement pas possible de modifier la forme cylindrique du stylo sans nuire à son esthétique et sa fonctionnalité, mais que le diamètre de ce corps généralement cylindrique ne peut varier que dans une très faible proportion.

[0012] Compte tenu de ces contraintes dimensionnelles, on pourrait certes sertir un diamant à une extrémité du corps d'un stylo afin de conférer un aspect de luxe, mais sans effet particulier.

[0013] Le but de la présente invention est de donner un aspect décoratif original provenant du scintillement d'un élément mobile, à un instrument d'écriture qui s'intègre bien à la forme du stylo, tout en lui donnant un aspect nouveau par rapport aux stylos classiques.

[0014] A cet effet, cette invention a pour objet un instrument d'écriture, notamment un stylo comprenant un carter présentant un logement au moins à une de ses extrémités, dont une paroi externe est transparente, la hauteur de ce logement, entre son fond et ladite paroi externe transparente, étant sensiblement constante, au moins un élément décoratif mobile dont au moins une

des dimensions perpendiculaire à ladite hauteur est sensiblement inférieure à la dimension correspondante dudit logement, étant monté mobile à l'intérieur de celui-ci.

[0015] Selon l'invention, cet instrument d'écriture est caractérisé en ce que le carter du stylo est de forme générale cylindrique dont le diamètre de chaque extrémité y compris celle présentant le logement n'excède pas le diamètre du corps du carter, et l'élément décoratif comprend une surface latérale, s'étendant dans le sens de la hauteur dudit logement, l'une des extrémités de cet élément décoratif étant conformée pour ne venir en contact avec la paroi adjacente dudit logement que dans une zone située en son centre et former un premier moyen de guidage, tandis que l'autre extrémité est conformée pour venir en contact avec la paroi adjacente dudit logement par le bord de cette surface latérale et former un second moyen de guidage. Un léger jeu est ménagé entre la hauteur dudit logement et la distance axiale séparant ces moyens de guidage, de sorte que le déplacement de cet élément décoratif à l'intérieur dudit logement est limité à un mouvement aléatoire de translation et/ou de rotation autour de ladite zone de contact centrale.

[0016] L'intérêt de la solution proposée est de s'adapter parfaitement au stylo et de s'intégrer à sa forme. En particulier, elle permet de ménager le logement dans une pièce séparée, vissée à l'extrémité du capuchon, une telle pièce vissée existant dans la plupart des stylos de prix.

[0017] L'utilisation d'une pierre précieuse, par exemple un diamant, comme élément décoratif mobile permet d'accentuer le luxe d'un stylo de qualité, tout en lui conférant un aspect original et inattendu, dû notamment au scintillement de cette pierre précieuse lorsqu'elle se déplace de manière aléatoire en translation et/ou en rotation autour d'elle-même.

[0018] Le dessin annexé illustre, schématiquement et à titre d'exemple, une forme d'exécution du stylographe objet de la présente invention.

- La Figure 1 est une vue en élévation de cette forme d'exécution.
- La Figure 2 est une vue partielle agrandie d'une extrémité de la Figure 1 avec une partie arrachée vue en coupe.
- La Figure 3 est une vue de dessus de la Figure 2, avec l'élément décoratif mobile centré.

[0019] Le stylo illustré par la Figure 1 comporte un carter en deux parties 1a, 1b correspondant respectivement au capuchon et au corps du stylo, qui se vissent ou s'emboîtent l'une dans l'autre de façon habituelle.

[0020] Une pièce 2, présentant un tronçon cylindrique fileté 3 (Figure 2) et une partie 4 formant l'extrémité du capuchon 1a, est vissée sur celui-ci à l'opposé de son

ouverture recevant le corps du stylo 1b. La portée 2a entre le tronçon fileté 3 et la partie 4 formant l'extrémité du capuchon sert à la fixation d'un anneau Sa solidaire d'une agrafe 5 destinée à la fixation du stylo, au bord d'une poche de veste en particulier.

[0021] La partie 4 comporte un logement 6, qui est cylindrique dans cet exemple, centré sur l'axe de révolution du carter 1a, 1b, de forme générale cylindrique dont le diamètre des extrémités n'excède pas le diamètre du corps qui, dans cet exemple, est légèrement bombé. Ce logement 6 comporte une ouverture coïncidant avec sa face d'extrémité adjacente à l'extrémité de la partie 4. Cette ouverture est fermée par une glace saphir plate 7 à une face externe bombée fixée au bord de cette ouverture par un joint d'étanchéité 8 parallèlement au fond 6a de ce logement 6.

[0022] Comme on le voit sur la Figure 2, la face interne de la glace 7 et le fond 6a sont plats et parallèles, de manière à ce que la hauteur du logement 6 soit constante. Ce logement 6 renferme un élément décoratif mobile constitué, dans cet exemple, par un diamant 9 fixé dans un support 10, par exemple en or ou autre métal précieux. Ce support 10 est conçu pour maintenir le diamant dans une position déterminée et pour lui permettre de se déplacer parallèlement à lui-même à l'intérieur du logement 6 et de tourner sur lui-même. A cet effet, ce support 10 présente, dans cet exemple, la forme d'un cylindre évidé intérieurement pour recevoir le diamant 9. Le fond 10a de ce cylindre, adjacent au fond lisse 6a du logement 6 et constituant une première surface de guidage, est convexe pour réduire le frottement et pour favoriser la rotation du diamant 9 sur lui-même. La paroi latérale du support 10 entoure le diamant 9 et dépasse légèrement le niveau de la face supérieure du diamant afin d'éviter le contact entre ce diamant 9 et la glace saphir 7.

[0023] Comme on le voit à la Figure 2, un léger jeu est ménagé entre le bord 10b du support 10 et la glace 7, laissant au support 10 la liberté de se déplacer en translation et en rotation sur lui-même, sans sautiller. Le bord 10b de cette paroi latérale adjacente à la glace saphir 7 constitue une seconde surface de guidage. Ces deux surfaces de guidage garantissent le déplacement de ce support et donc de l'élément décoratif mobile 9, selon un mouvement de translation aléatoire à l'intérieur du logement 6, comme illustré par les flèches à la Figure 3. Ce mouvement de translation aléatoire de l'élément décoratif est accompagné d'une rotation autour de son axe de révolution, ce qui augmente l'effet de scintillement du diamant. En variante, la glace 7 pourrait avoir une surface externe plate, et non-bombée comme illustré par la Figure 2.

[0024] Une montre munie de tels éléments décoratifs mobiles 9 et supports 10 est déjà décrite dans le brevet CH-609 517. Ces éléments décoratifs mobiles sont montés dans un logement ménagé entre la glace de montre et une seconde paroi transparente sous-jacente, parallèle à la glace. Grâce aux moyens de gui-

dage, associés au support et coopérant avec ces deux surfaces parallèles transparentes, l'élément décoratif mobile visible à travers la glace de montre peut se déplacer en translation et en rotation, de manière aléatoire. Ce même principe a également été appliqué à des articles de joaillerie de luxe, notamment des pendentifs, des bagues, ainsi qu'à des montures de lunettes de luxe en tant qu'articles de joaillerie, comportant également des éléments décoratifs mobiles entre deux glaces.

[0025] Un stylo, de par la forme cylindrique de son carter et par le fait que ce carter ne comporte normalement ni logement ni glace, ne permet pas, sans autre, l'adaptation d'un tel type d'élément décoratif mobile.

[0026] Si l'élément décoratif mobile pour montre remonte à vingt ans déjà, force est de constater qu'aucune adaptation au stylo de ce type d'élément décoratif n'a été suggérée jusqu'ici, malgré le succès constant rencontré dans le domaine de la montre de luxe.

[0027] On peut imaginer d'autres formes d'éléments décoratifs mobiles ou de support dans lequel ce ou ces éléments sont montés que celle illustrée. On peut avoir par exemple un élément ou un support en forme de cœur, d'étoile, de demi-lune, de boule, portant un ou plusieurs diamants, pour ne citer que quelques variantes possibles.

[0028] La surface intérieure de la glace 7 et la surface lisse du fond du logement 6 sont parallèles afin de garantir un déplacement du mobile décoratif selon un mouvement de translation et de rotation, ceci sans usure.

[0029] Bien que l'on ait représenté un logement s'ouvrant à une extrémité de l'enveloppe du stylo, on pourrait aussi imaginer un logement annulaire dont la fenêtre transparente serait constituée par une portion transparente de la paroi latérale de l'enveloppe la ou 1b. Dans ce cas, un ou plusieurs éléments décoratifs mobiles 9,10 pourraient être placés dans ce logement annulaire centré sur l'axe longitudinal de l'enveloppe, ces éléments décoratifs étant libres de tourner autour de l'axe longitudinal du carter 1a,1b.

[0030] On pourrait également, en variante, fixer la pièce 2 à l'autre extrémité du carter 1b du stylo, voire mettre une pièce 2 à chaque extrémité.

[0031] La fixation à vis de cette pièce 2 à une extrémité du carter 1a, 1b du stylo peut être réalisée par l'intermédiaire d'une douille (non-représentée) en un matériau résistant à l'usure, par exemple en métal. Cette douille pourrait elle-même être vissée dans un logement dimensionné à cet effet.

[0032] Dans une variante, le logement 6 destiné à contenir le diamant 9 et son support 10 pourrait être ménagé directement dans le carter 1a du stylo, notamment par décolletage.

[0033] On pourrait encore fixer la pièce 2 à l'aide de trois vis vissées, soit dans le capuchon 1a à travers trois trous ménagés à travers le fond 6a du logement 6, soit dans le fond 6a depuis l'intérieur du capuchon 1a. La pièce 2 pourrait encore être collée sur le capuchon 1a ou dans un logement ménagé dans celui-ci.

Revendications

1. Instrument d'écriture, notamment stylo, comprenant un carter (1a,1b) présentant un logement (6) au moins à une de ses extrémités, dont une paroi externe (7) est transparente, la hauteur de ce logement (6), entre son fond et ladite paroi externe transparente (7), étant sensiblement constante, au moins un élément décoratif mobile (9,10) dont au moins une des dimensions perpendiculaire à ladite hauteur est sensiblement inférieure à la dimension correspondante dudit logement (6), étant monté mobile à l'intérieur de celui-ci, **caractérisé en ce que** le carter (1a,1b) du stylo est de forme générale cylindrique dont le diamètre de chaque extrémité y compris celle présentant le logement (6) n'excède pas le diamètre du corps du carter, et l'élément décoratif (9,10) comprend une surface latérale, s'étendant dans le sens de la hauteur dudit logement (6), l'une des extrémités (10a) de cet élément décoratif étant conformée pour ne venir en contact avec la paroi adjacente dudit logement (6) que dans une zone située en son centre et former un premier moyen de guidage, tandis que l'autre extrémité est conformée pour venir en contact avec la paroi adjacente dudit logement (6) par le bord (10b) de cette surface latérale et former un second moyen de guidage, un léger jeu étant ménagé entre la hauteur dudit logement (6) et la distance axiale séparant ces moyens de guidage, de sorte que le déplacement de cet élément décoratif (9,10) à l'intérieur dudit logement est limité à un mouvement aléatoire de translation et/ou de rotation autour de ladite zone de contact centrale.
2. Instrument d'écriture selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit logement (6) est centré sur l'axe longitudinal dudit carter (1a,1b).
3. Instrument d'écriture selon les revendications 1 et 2, **caractérisé en ce que** ladite paroi transparente (7) forme une des extrémités axiales dudit carter (1a,1b).
4. Instrument d'écriture selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ladite paroi transparente est constituée par une portion axiale dudit carter (1a, 1b).
5. Instrument d'écriture selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** ledit élément décoratif (9) est une pierre précieuse montée à l'intérieur d'un support (10).
6. Instrument d'écriture selon la revendication 5, **caractérisé en ce que** ledit support (10) présente une surface convexe (10a) constituant une surface de guidage sur le fond dudit logement (6).

7. Instrument d'écriture selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** ledit logement (6) est ménagé dans une pièce rapportée (2) sur ledit carter (1a,1b).
8. Instrument d'écriture selon la revendication 7, **caractérisé en ce que** ladite pièce rapportée (2) comporte une partie cylindrique de fixation filetée (3), engagée dans un filetage correspondant ménagé à l'intérieur d'un capuchon de fermeture (1a) de l'instrument d'écriture, la base de cette partie cylindrique (3) présentant une portée (2a), une partie annulaire (5a) d'une agrafe de fixation (5) du stylo étant pincée entre cette portée (2a) et l'extrémité du capuchon.
9. Pièce rapportée destinée à être fixée au carter d'un instrument d'écriture selon l'une des revendications 1 à 8, **caractérisée en ce qu'elle** comporte une partie cylindrique (3) de fixation filetée pour la relier de manière amovible à l'instrument d'écriture, ainsi qu'un logement (6) présentant une ouverture recouverte d'une paroi transparente (7), la hauteur dudit logement (6) entre son fond et ladite paroi transparente (7) étant sensiblement constante, ce logement (6) renfermant au moins un élément décoratif mobile (9) dont au moins une des dimensions perpendiculaire à ladite hauteur est sensiblement inférieure à la dimension correspondante dudit logement (6), cet élément décoratif mobile (9) comprenant deux surfaces de guidage (10a,10b), adjacentes audit fond (6a) respectivement à ladite paroi transparente (7), ces surfaces permettant d'assurer le déplacement aléatoire en translation et en rotation sur lui-même dudit élément décoratif (9) mobile à l'intérieur dudit logement (6).

Patentansprüche

1. Schreibinstrument, insbesondere ein Stift, mit einem Gehäuse (6) enthaltenden Körper (1a, 1b) an mindestens einem seiner Enden, wobei das Gehäuse eine durchsichtige Außenwand (7) aufweist und die Gehäusehöhe (6) zwischen Boden und genannter durchsichtiger Außenwand (7) im wesentlichen konstant ist, und mit mindestens einem beweglichen Zierelement (9,10), das beweglich im genannten Gehäuse (6) angebracht ist, und mit einer Größe mindestens eines dieser beweglichen Elemente, die senkrecht zu oben genannter Höhe ist und somit im wesentlichen geringer als die entsprechende Gehäusegröße ist, **dadurch gekennzeichnet, dass** das oben genannte Zierelement (9,10) eine Seitenfläche umfasst, die an der Gehäusehöhe (6) verläuft, wobei ein Ende (10a) des Zierelements derart geformt ist, dass es nur in einem mittleren Bereich an die angrenzende Wand des Gehäuses (6) anliegt, um eine erste Führung zu bilden während das andere Ende so geformt wird, dass es mit der Kante (10b) seiner Seitenfläche mit der angrenzenden Wand von dem genannten Gehäuse (6) in Kontakt tritt, um wiederum eine zweite Führung zu bilden, wobei ein kleiner Spielraum zwischen Gehäusehöhe (6) und Achsenabstand zwischen oben genannter Höhe und Führung belassen wird, aufgrund dessen die Bewegung des Zierelements (9,10) in besagtem Gehäuse auf eine Zufallsbewegung bei der Übertragung und/oder Drehung über dem oben genannten mittleren Berührungsbereich beschränkt wird.
2. Schreibinstrument nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die besagte Öffnung auf der Längsachse von besagtem Körper (1a,1b) mittig angebracht wird.
3. Schreibinstrument nach einem der Ansprüche 1 und 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** die oben genannte durchsichtige Wand (7) eines der Achsenenden von besagtem Körper (1a, 1b) bildet.
4. Schreibinstrument nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die oben genannte durchsichtige Wand von einem Achsenabschnitt des besagten Körper (1a,1b) gebildet wird.
5. Schreibinstrument nach einem der vorhergehenden Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** besagtes Zierelement (9) ein Edelstein ist, der in einer Halterung (10) angebracht ist.
6. Schreibinstrument nach Anspruch 5, **dadurch gekennzeichnet, dass** besagte Halterung (10) eine konvexe Oberfläche (10a) aufweist, die eine Querführungsschienenlauffläche gegen den Boden des besagten Gehäuses (6) bildet.
7. Schreibinstrument nach einem der vorhergehenden Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** das besagte Gehäuse (6) in einem Abschnitt (2) vorgesehen ist, der auf den besagten Körper (1a, 1b) eingepasst ist.
8. Schreibinstrument nach Anspruch 7, **dadurch gekennzeichnet, dass** der genannte eingepasste Abschnitt (2) einen zylindrischen gewundenen Abschnitt (3) umfasst, wobei dieser in ein Gewinde einer entsprechenden Verschlusskappe (1a) des Schreibinstruments eingreift und wobei die Basis des zylindrischen Abschnitts (3) eine Schulter (2a), einen ringförmigen Abschnitt (5a) eines Sicherheitsclips (5) des Stifts aufweist, der zwischen der Schulter (2a) und dem Stiftenende gehalten wird.
9. Ein eingepasster Abschnitt nach einem der Ansprüche

che 1 bis 8, der an dem Körper eines Schreibinstruments gesichert werden kann, **dadurch gekennzeichnet, dass** er ein Gehäuse (6) mit einer durchsichtigen Außenwand (7) umfasst, wobei die Gehäusehöhe (6) zwischen Boden und oben genannter durchsichtiger Außenwand (7) im wesentlichen konstant ist, und mit mindestens einem beweglichen Zierelement (9,10), das beweglich in dem genannten Gehäuse (6) angebracht wird, und mit einer Elementgröße mindestens eines dieser beweglichen Elemente, die senkrecht zu oben genannter Höhe ist und somit im wesentlichen geringer als die entsprechende Gehäusegröße ist, wobei das bewegliche Zierelement (9) zwei Querführungsschienenauflflächen (10a,10b) aufweist, die an dem besagten Boden (6a) bzw. der oben genannten durchsichtigen Wand (7) anliegen, wobei die Oberflächen eine Zufallsbewegung bei der Übertragung und bei der Drehung von besagtem Zierelement (9) in besagtem Gehäuse (6) zulassen.

Claims

1. A writing instrument, notably a pen, comprising a body (1a,1b) having a housing (6) at least at one of its ends, the housing having a transparent outer wall (7), the height of this housing (6) between its bottom and said transparent outer wall (7) being substantially constant, at least one movable decorative element (9,10) being movably mounted inside said housing (6), at least one of the dimensions of the movable element perpendicular to said height being substantially less than the corresponding dimension of the housing, **characterized in that** said decorative element (9,10) comprises a lateral surface extending in the direction of the height of said housing (6), one end (10a) of this decorative element being shaped so that it contacts the adjacent wall of the housing (6) only in a zone situated in the centre thereof to form a first guide means, whereas the other end is shaped to come into contact with the adjacent wall of said housing (6) by the edge (10b) of its lateral surface to form a second guide means, a small play being left between the height of said housing (6) and the axial distance between said height and the guide means, such that movement of this decorative element (9,10) inside said housing is limited to a random movement in translation and/or in rotation about said central contact zone.
2. A writing instrument according to claim 1, **characterized in that** said opening is centered on the longitudinal axis of said body (1a,1b).
3. A writing instrument according to claims 1 and 2, **characterized in that** said transparent wall (7) forms one of the axial ends of said body (1a,1b).
4. A writing instrument according to claim 1, **characterized in that** said transparent wall is constituted by an axial part of said body (1a,1b).
5. A writing instrument according to any preceding claim, **characterized in that** said decorative element (9) is a precious stone mounted in a support (10).
6. A writing instrument according to claim 5, **characterized in that** said support (10) has a convex surface (10a) constituting a guide surface acting against the bottom of said housing (6).
7. A writing instrument according to any preceding claim, **characterized in that** said housing (6) is provided in a part (2) fitted on said body (1a,1b).
8. A writing instrument according to claim 7, **characterized in that** said fitted part (2) comprises a threaded cylindrical securing part (3), threadably engaged in a corresponding thread inside a closure cap (1a) of the writing instrument, the base of the cylindrical part (3) having a shoulder (2a), an annular part (5a) of a securing clip (5) of the pen being gripped between this shoulder (2a) and the end of the pen.
9. A fitted part adapted to be secured to the body of a writing instrument according to any one of claims 1 to 8, **characterized in that** it comprises a housing (6) having a transparent outer wall (7), the height of this housing (6) between its bottom and said transparent outer wall (7) being substantially constant, at least one movable decorative element (9,10) being movably mounted inside said housing (6), at least one of the dimensions of the movable element perpendicular to said height being substantially less than the corresponding dimension of the housing, the movable decorative element (9) comprising two guide surfaces (10a,10b) adjacent to the said bottom (6a) and to said transparent wall (7) respectively, these surfaces allowing random movement in translation and in rotation of said decorative element (9) about itself inside said housing (6).

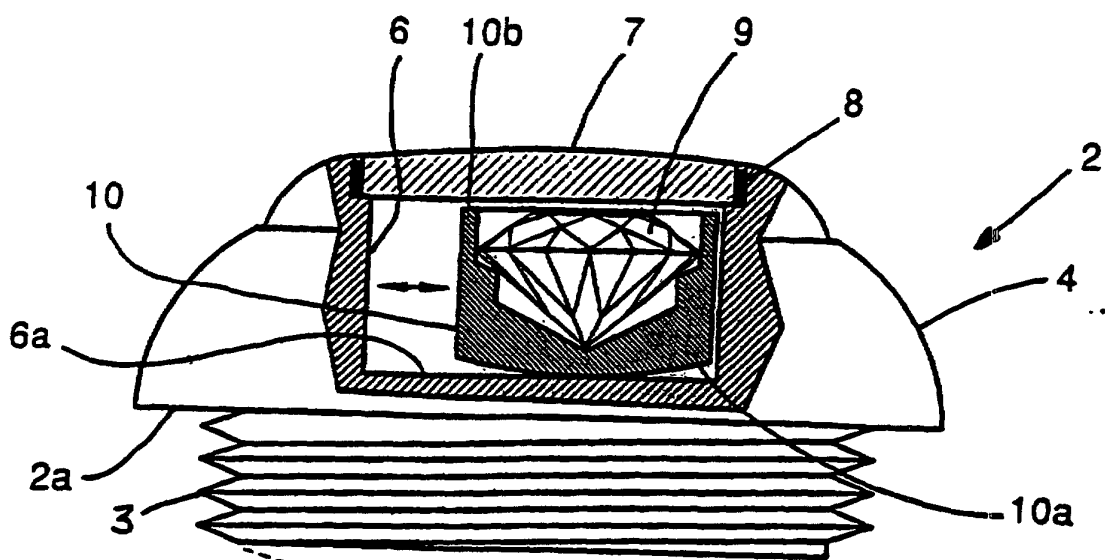


Fig. 2

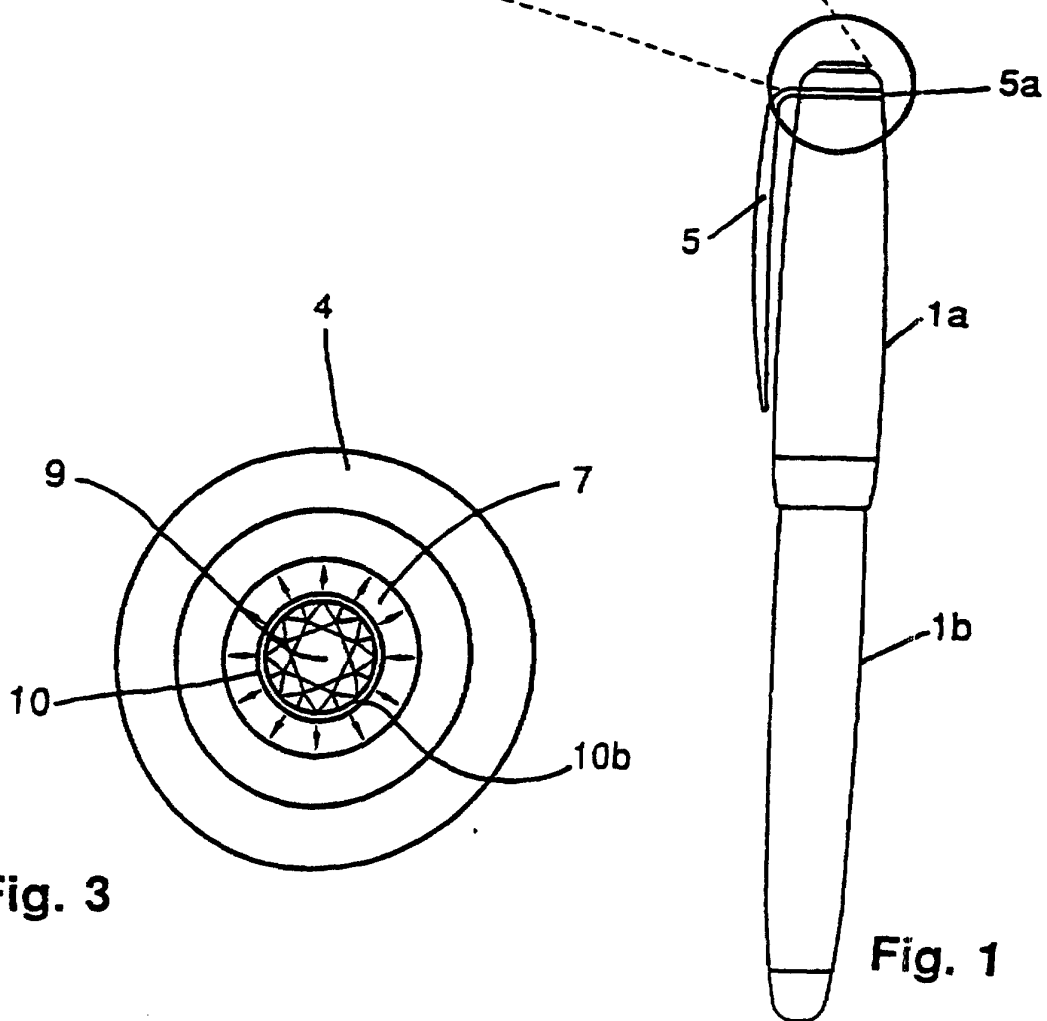


Fig. 3

Fig. 1